

" LA GUIGNOLÉE "

Parmi toutes les coutumes canadiennes-françaises, certaines ont pu se conserver jusqu'à nos jours. Si d'aucunes ne sont que des festivités, d'autres par contre revêtent un sens humanitaire et, à ce titre, méritent d'être respectées par les générations à venir. Ainsi en est-il de la guignolée, qui constitue un moyen de ramasser des biens en nature et en argent, afin que les familles pauvres aient part aux meilleures fêtes possibles.

Avant de parler de la guignolée, de son organisation, son déroulement, son utilité, nous allons, pour une meilleure description de la coutume, essayer de retracer son origine historique.

Sans pour cela se perdre dans la nuit des temps, affirmons avec M. Damase Potvin, du journal "Le Soleil", que cette coutume remonte à une époque fort éloignée, puisqu'on peut la situer à celle des Druides, donc aux plus lointaines origines de la race celtique. C'est ainsi que les Gaulois, attribuant une vertu miraculeuse au gui, en coupaient des branches au moyen d'une serpe d'or, et vers le temps qui marque le déclin de notre année romaine (décembre), apportaient ces rameaux miraculeux aux malades pour les guérir, aux mendiants et aux prisonniers pour les reconforter, aux soldats pour leur concilier la faveur des dieux de la guerre. Et c'était lors de cette cueillette du gui sur les chênes des forêts sacrées de l'ancienne Gaule druidique que les prêtres poussaient ce cri de réjouissance: "Au gui l'an neuf", cri traditionnel devant porter le bonheur.

Quoique bref, ce rappel historique de l'origine de la guignolée nous force à admettre que celle-ci n'est pas une coutume d'origine canadienne, mais qu'elle fut bel et bien apportée sur nos bords par nos ancêtres, venant de la Normandie, du Poitou et de la Saintonge, de partout où l'on courait la guignolée. Subissant l'influence du christianisme, cette coutume païenne fut orientée à des fins charitables, et c'est ainsi que souvent, au Canada français, elle est organisée par une institution de bienfaisance reconnue, la Société de Saint-Vincent de Paul.

Par ailleurs, si l'on accorde l'initiative de la guignolée à la Saint-Vincent de Paul, il ne faut surtout pas oublier la généreuse participation des membres de l'Association des "Voyageurs de Commerce". Et l'on peut se poser cette question: "Comment se fait-il que ce soit des commis-voyageurs qui aient été chargés de "courir" la guignolée ? On explique que le temps des fêtes représentait une période creuse, qu'ils surent merveilleusement combler en se présentant comme volontaires pour faire revivre la coutume de la guignolée. Dans leur nouvelle fonction de "guignoleux", les voyageurs de commerce furent très appréciés, d'autant plus qu'étant habitués au public, ils débordaient de vitalité et d'enthousiasme afin de faire une réussite de cette oeuvre charitable qui constituait par surcroit une coutume à conserver pour notre folklore national.

Une fois leur moisson terminée, les guignoleux se rendaient à un local, souvent un hangar prévu par l'organisation, pour être leur centre de ralliement. Aussitôt qu'ils y faisaient leur arrivée, une équipe se chargeait de compter l'argent ramassé, une autre évaluait le montant des viandes et des produits divers, et on faisait le total.

Il fallait commencer dès le lendemain à organiser la distribution des produits de la quête. C'est ainsi que de généreux volontaires s'offraient pour faire des paniers ou des "lots", contenant toutes les victuailles essentielles pour fêter convenablement Noël et le Jour de l'An. Quant à l'argent il était distribué sous forme de bons valides dans les épiceries seulement. Les marchands étaient avertis à l'avance de ne fournir que des denrées de première qualité. Il est entendu que cette distribution ne se faisait pas à l'aveuglette, puisque chacune des cellules de la Société de Saint-Vincent de Paul, étroitement imbriquée dans la vie de la paroisse, connaissait ses pauvres.

Nous constaterons, en dernier lieu, l'utilité de cette coutume telle qu'exploitée par la Société de Saint-Vincent de Paul, ou tout autre société philanthropique. S'il est vrai que les gouvernements ont beaucoup amélioré leurs secours aux personnes nécessiteuses, il n'en demeure pas moins que leur aide met parfois du temps à venir, et c'est à ce moment

qu'interviennent la guignolée et la Saint-Vincent de Paul, pour répondre aux urgences de certains cas particuliers. Notons encore une fois que les organismes locaux de bienfaisance ont certes une meilleure connaissance de leurs pauvres et de leurs problèmes. C'est à ce titre et aussi pour l'ambiance qu'elle crée, s'opposant à une moderne commercialisation du temps des fêtes, que nous devrions essayer de conserver cette belle coutume en lui rendant, dans la mesure du possible, tout son cachet d'antan.

N.B. Dans le volume "LA PLUS RICHE AUMONE", histoire de la Société par Robert Rumilly, de l'Académie Canadienne-française, il est fait mention que vers les années 1861-62, les jeunes faisant partie des conférences St-Vincent de Paul faisaient la "guignolée".